



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire**

Villacoublay, le **03 DEC. 2020**
N° **3062**/ARM/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Etienne Herfeld
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de la Vienne.

OBJET : permis de construire pour une centrale photovoltaïque au sol dans le département de la Vienne (86).

RÉFÉRENCES : a) votre lettre du 30 octobre 2020 (dossier n° PC 086 083 20 X0012) ;
b) arrêté du 03 mai 2013 portant organisation de la direction de la sécurité aéronautique d'État¹ ;
c) instruction n°1050/DSAÉ/DIRCAM du 09 juillet 2018.

Monsieur le directeur,

Par lettre de référence a), vous sollicitez l'autorisation du ministère des armées dans le cadre d'une demande de permis de construire pour une centrale photovoltaïque au sol d'une surface de 63 798 mètres carrés, située au lieu-dit « La Pazioterie » sur le territoire de la commune de Coulombiers (86).

Après consultation des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je donne mon autorisation pour sa réalisation.

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir tenir informé la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud² de la décision préfectorale.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

¹ NOR DEFD1308371A

² Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud - Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État
et par délégation,
le général de brigade aérienne Etienne Herfeld,
directeur de la circulation aérienne militaire.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke on the left, followed by a vertical stroke that curves into a loop at the bottom, and a final vertical stroke on the right.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Monsieur le directeur départemental des territoires de la Vienne.
A l'attention de Madame Martine Bonneau
Service Habitat Urbanisme et Territoires
Unité Expertise et Application du Droit des Sols
20 rue de la Providence
BP 80523
86020 Poitiers Cedex
[*martine.bonneau@vienne.gouv.fr*](mailto:martine.bonneau@vienne.gouv.fr)

COPIES :

- Monsieur le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest.
[*snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr*](mailto:snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr)
- Monsieur le délégué militaire départemental de la Vienne.
[*dmd86.sec.fct@intradef.gouv.fr*](mailto:dmd86.sec.fct@intradef.gouv.fr)
- Monsieur le directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.
[*sylvie.lacassagne@intradef.gouv.fr*](mailto:sylvie.lacassagne@intradef.gouv.fr)
[*fabrice.jallageas@intradef.gouv.fr*](mailto:fabrice.jallageas@intradef.gouv.fr)
[*esid-bordeaux-urbanisation.contact.fct@intradef.gouv.fr*](mailto:esid-bordeaux-urbanisation.contact.fct@intradef.gouv.fr)
- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Sud (BR n° 0631/2020).